

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Projet centre aquatique

Date :Fri, 13 Oct 2023 17:54:53 +0200

De :

Pour :pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire-Enquêteur

En tant que mère de jeunes enfants et habitant le centre de Bernay, je pourrai me réjouir de ce projet. Or j'ai un nombre de réserves que je souhaite partager avec vous. Ma préférence aurait été pour une rénovation de la piscine existant qui serait moins gourmand en ressources, financement et matériaux.

1) Le financement : le projet est porté par l'Intercom qui compte sur la participation de chaque commune des ITBN. Depuis le chiffrage des travaux, beaucoup de choses ont changé notamment avec l'inflation des coûts des matériaux. Le CODEV avait réévalué le projet à plus de 23 millions d'euros. Vu la population plutôt âgée de la région cette dette va s'alourdir pour les actifs et futurs actifs car on voit la diminution de la population, surtout au niveau des jeunes. Et vu l'état des finances, ce projet semble ne plus être raisonnable d'endetter encore les communes. Aussi quand on prend en compte que peu de gens en dehors de la zone proche de Bernay vont utiliser cette piscine on peut se demander si cela est éthique de prendre l'argent des communes qui ont une population peu concernée par ce projet.

2) Environnement. Bernay a aujourd'hui une piscine qui est bien placée près du centre ville et à côté des autres équipements sportifs. Vu les problématiques environnementales, ne serait-il pas plus judicieux de rénover cette piscine qui, de plus, a un grand intérêt architectural. Je me demande aussi qu'elle sera la quantité d'eau nécessaire pour la future piscine ? L'eau qui devient une ressource rare, est-ce raisonnable de construire des bassins qui vont utiliser encore plus ? Et que deviendra la piscine actuelle ? La nouvelle piscine sera sur des terrains agricoles qui sont en friche. Je me demande s'il n'y avait pas d'autres zones à convertir sur Bernay qui sont en friche actuellement ?

Et pourquoi aussi ne pas prévoir des aménagements pour l'alouette des champs qui ne pourra pas trouver refuge sur d'autres terrains agricoles ?

3) Access et mobilité. La piscine actuelle peut être accessible à pied pour un grand nombre de Bernayens. La future piscine, vu aussi sa position en haut d'une colline, nécessite une voiture. Même si on veut y aller à pied il n'y a pas de trottoirs. Aujourd'hui beaucoup d'écoliers y vont à pied. De plus pour la ville de Bernay c'est la perte d'un service public qui sera dorénavant sur la commune de Menneval...

4) Clientèle. Est-ce qu'on a étudié qui va utiliser la piscine ? Beaucoup de communes du sud de IBTN vont à l'Aigle. Au nord de Bernay ils utilisent le Neubourg. Nombreux vont à Lisieux aussi. Sait-on

qui va utiliser réellement cette piscine qui sera financé par toutes les communes de l'ITBN ? La creation d'un spa et centre de bien être (qui existait dans l'actuelle mais qui a fermé faute de monde) pourrait aussi faire une concurrence déloyale pour les centre de soins située en centre ville de Bernay.

5)Employés. Aujourd'hui il y a un problème de recrutement de maitre nageur etc. Comment ceci sera résolu avec la nouvelle piscine ?

Sincèrement

Madame A. Lavergne